



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Objet : Approbation du compte administratif 2012

L'an deux mille treize, le 22 février, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'Aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de la Mairie de Savines le Lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président. Cette séance fait suite à la séance annulée faute de quorum le treize février deux mille treize à 15h00.

Séance du 22 février 2013

Date de convocation :
Le 5 janvier 2012
Et le 13 février 2013

NOMBRE DE MEMBRES :

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés :
Pour :
Contre :
Abstention :

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents : M. Victor BERENGUEL, M. Jean BERNARD, M. Michel BAUDRY, M. Marc ZANETTO, M. Marc AUDIER, Mme Valérie GRECARD, M. Jean Claude FERMIER, M. Christian DURAND, M. Bernard ALLARD LATOUR, M. richard SIRI

Etaient représentés : Mme EYMEUD par Marc AUDIER
M. Jean Pierre GANDOIS par Michel BAUDRY

Etaient invités : M. Jean Pierre PAVIE (CDV 05), M. Philippe WEYNACHTER (Receveur Principal d'Embrun Savines le Lac), Mme Brigitte FOURETS (Comite de Promotion), M. Gilbert TAVAN

Le Président quitte la séance le temps du vote de cette délibération et laisse la Présidence a Monsieur le Vice Président.

VU :

- Le budget primitif 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, relatifs à l'exercice 2012,

CONSIDERANT :

1. La reprise par le receveur dans ses écritures du montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2012, de tous les titres de recettes émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer ;
2. La régularité des écritures statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012, y compris celles relatives à la journée complémentaire et celles statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Après en avoir délibéré, le comité syndical, réuni le 22 février 2013 :

- **DECIDE** donner acte au Président de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	0,00 €	29 701,89 €	0,00 €	162 024,34 €	0,00 €	191 726,23 €
Opérations de l'exercice	868 518,83 €	965 403,92 €	732 248,61 €	757 493,12 €	1 600 767,44 €	1 722 897,04 €
TOTAUX	868 518,83 €	995 105,81 €	732 248,61 €	919 517,46 €	1 600 767,44 €	1 914 623,27 €
Résultats de clôture	0,00 €	96 885,09 €	0,00 €	25 244,51 €	0,00 €	122 129,60 €
Restes à réaliser	421 489,00 €	306 307,00 €			421 489,00 €	306 307,00 €
TOTAUX CUMULES	1 290 007,83 €	1 301 412,81 €	732 248,61 €	919 517,46 €	2 022 256,44 €	2 220 930,27 €
RÉSULTATS DÉFINITIFS	0,00 €	11 404,98 €	0,00 €	187 268,85 €	0,00 €	198 673,83 €

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **ARRÊTE**, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

**Le Vice Président
Bernard ALLARD LATOUR**



Handwritten signature of Bernard Allard Latour